

Les demandes de postes spécifiques et à profil sont prioritaires sur le mouvement inter académique : si votre demande de poste spécifique est satisfaite, une participation éventuelle au mouvement inter académique est annulée automatiquement. Il n'y a pas de barème. L'avis de l'Inspection générale est prépondérant.

	Arts appliqués : BTS, CLMN, DMA, DSAA, DNMADe		Sections bi/internationales - Langue :
	CPGE ☐ Demande de première affectation ☐ mutation		☐ Enseignement en langue corse ☐ Enseignement en langue bretonne
	Dispositifs sportifs conventionnés		MLDS / CPIF
	Cinéma audiovisuel		DDF (ex-chef de travaux)
	Théâtre expression dramatique		Directeur de CIO / SAIO / (DR)ONISEP
	BTS / Diplôme :		Postes à profil

grade :		échelon :	
nom :		prénom :	
discipline :	agrégation : ☐ interne ☐ externe	rang : /	année concours :
date de naissance :		Code discipline :	
adresse :			
téléphone (portable de préférence) :		Courriel :	
Si vous occupez un poste spécifique préciser le nom de l'établissement :			
et la spécificité :			

Vœux formulés à compléter si nécessaire avec le type de classe, notamment en CPGE

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Pièces jointes au dossier

☐ CV ☐ Lettre de motivation ☐ Notice inspection /Compte-rendu ☐ PPPCR ☐ Certification ☐ Autre :

Observations

Signaler notamment si un contact direct avec le chef d'établissement d'accueil a été pris (indispensable en cas de vœux précis), si une entrevue a eu lieu, un échange téléphonique, vos impressions éventuelles...

Si je ne suis pas satisfait de mon résultat de mutation, j'envisage de faire un recours avec l'aide du SNFOLC :

☐ oui

☐ non